



AVIS DE CONVOCATION
Séance extraordinaire du conseil municipal

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot est convoquée par monsieur le maire Pierre Séguin, conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), pour être tenue **le mardi 15 décembre 2020 à 19 h 45, sans la présence du public, en visioconférence**, et qu'il y sera pris en considération les affaires inscrites à l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR
1 Ordre du jour - Adoption (01-2120)
2 Soutien aux entreprises dans le contexte de la COVID-19 - Participation de la Ville de L'Île-Perrot au "Fonds d'aide municipale pour les entreprises de Vaudreuil-Soulanges" (01-2550)
3 Appel d'offres 2020-03-PUB - Services professionnels - Réhabilitation des infrastructures de la 24 ^e Avenue - Fin de contrat (01-7520)
4 Réserve financière "Eau et voirie" - Imposition d'une taxe spéciale annuelle (04-2650)
5 Règlement numéro 275-6 - Fonds de roulement: augmentation de 300 000 \$ - Adoption (07-2500)
6 Règlement numéro 709 - Emprunt: réfection de la chaussée de la 24 ^e Avenue - Avis de motion et dépôt du projet (07-2500)
7 Règlement numéro 710 - Imposition 2021 - Adoption (07-2500)
8 Période de questions
9 Levée de l'assemblée

Signé à L'Île-Perrot, ce 14 décembre 2020

(Original signé)

Zoë Lafrance, directrice des affaires juridiques et greffière